

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

29/10/2013

Dossier complet le

29/10/2013

N° d'enregistrement

2013-1318

**1. Intitulé du projet**

Création de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Barlin-Hersin

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

ARTOIS COMM.

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Alain WACHEUX

RCS / SIRET

246 200 14100116

Forme juridique

Communauté

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 d'agglomération**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°45 "Terrains de camping et caravanning permanents"	Aire d'accueil des Gens du Voyage permanente de 10 emplacements permettant l'accueil de 30 caravanes, correspondant à environ 50 personnes.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

Aire d'accueil des Gens du Voyage comprenant 10 emplacements pouvant accueillir jusqu'à 3 caravanes par emplacement.  
Création d'une voirie permettant la desserte de ces emplacements.  
Un emplacement caravane occupe une surface de 150 m<sup>2</sup> et comprend un bloc sanitaire (partie douche séparée des WC) de 20m<sup>2</sup> .  
A cela s'ajoute un local d'accueil proche de l'entrée de 20 m<sup>2</sup> environ.

#### 4.2 Objectifs du projet

Répondre aux obligations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV) du Pas-de-Calais adopté le 20 avril 2012.

L'aire d'accueil répondant aux obligations des communes de Barlin et d'Hersin-Coupigny sise sur Hersin-Coupigny sera la 5e aire construite sur Artois Comm. dans le cadre du SDAGV.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création d'une voirie principale avec les réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement et de télécom.

Voirie principale qui desservira les 10 emplacements familiaux.

En plus du local d'accueil à l'entrée seront construits les 10 blocs sanitaires (un par emplacement familial).

S'en suivra l'aménagement interne des espaces verts et la création d'un merlon paysager autour du site.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire d'accueil est exclusivement réservée aux personnes issues de la communauté des Gens du Voyage.

L'aire sera ouverte à l'année avec une période de fermeture estivale ne dépassant pas trois semaines.

Les occupants peuvent y stationner jusqu'à 9 mois consécutifs.

Chaque famille occupant un emplacement disposera de locaux sanitaires individuels et réglera, en sus de la redevance par emplacement, les fluides (eau et électricité) consommés.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet compatible avec le PLU faisant l'objet d'un permis de construire. Le projet sera soumis à une enquête en vue d'être déclaré d'Utilité Publique en cas d'échec des négociations amiables en vue de l'acquisition du foncier.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dossier d'étude d'impact à joindre le cas échéant au dossier de DUP.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale d'environ	6 000 m <sup>2</sup>
Voirie principale d'environ	2 000 m <sup>2</sup>
10 emplacements d'environ	150 m <sup>2</sup>
10 blocs sanitaires d'environ	20 m <sup>2</sup>
1 local d'accueil d'environ	20 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Commune de Hersin-Coupigny, sur la D188, en limite de la commune de Barlin	Long. 50° 27' 02" 52 Lat. 2° 37' 56" 20
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? \_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ? \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage effectif agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Hersin-Coupigny approuvé le 23 avril 2010  
Révision simplifiée le 20 juin 2013  
"Extension de la zone UGV" Zonage prévu pour l'aire d'accueil des Gens du Voyage (document ci-joint)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terril voisin n'est pas classé par l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réutilisation des décapages pour la réalisation du merlon paysager
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Implantation de l'aire d'accueil prévue à l'extrémité d'une large zone agricole ne gênant pas son exploitation.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des lampadaires seront installés à l'intérieur de l'aire mais les émissions lumineuses n'engendreront pas de nuisance du fait de la présence d'un éclairage sur la route départementale.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traitement des eaux pluviales prévu.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront raccordées au réseau d'assainissement.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation d'un site à vocation agricole. Espace limité au strict nécessaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site ne présente pas d'enjeux environnementaux particulier.  
L'aménagement de l'aire d'accueil prendra en compte le traitement des eaux usées et pluviales.  
De plus, l'emprise sur les terres agricoles est réduite et limitée à son strict nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
	- Plan d'un local sanitaire avec prises de vues - Plan Local d'Urbanisme : révision simplifiée, extension de la zone UGV.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Béthune

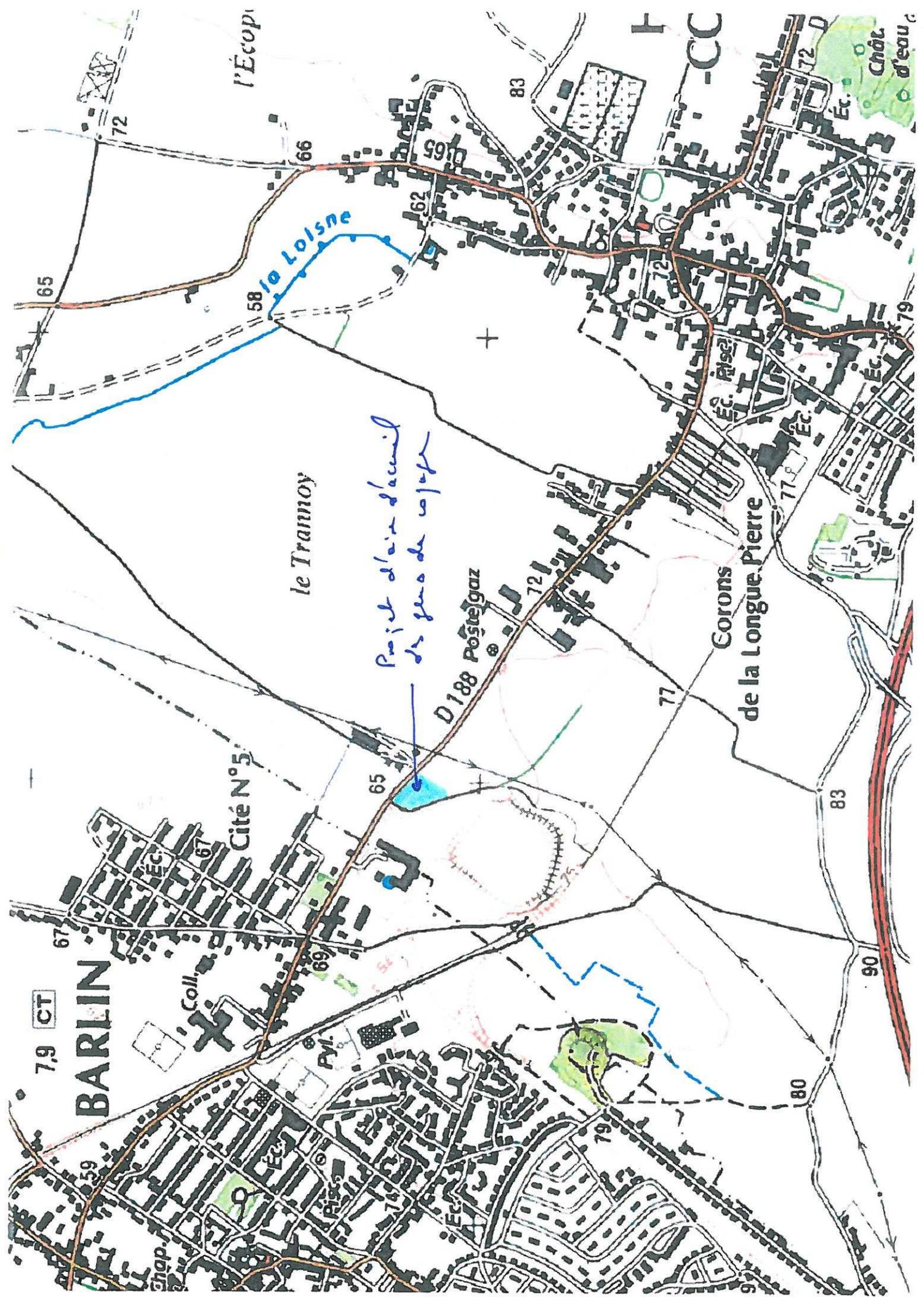
le,

30 SEP 2013

Signature



Plan de situation



7,9 CT

**BARLIN**

Cité N°5

le Trannoy

Projet d'air d'accueil  
des gens de voyage

D188 Poštegaz

Corons  
de la Longue Pierre

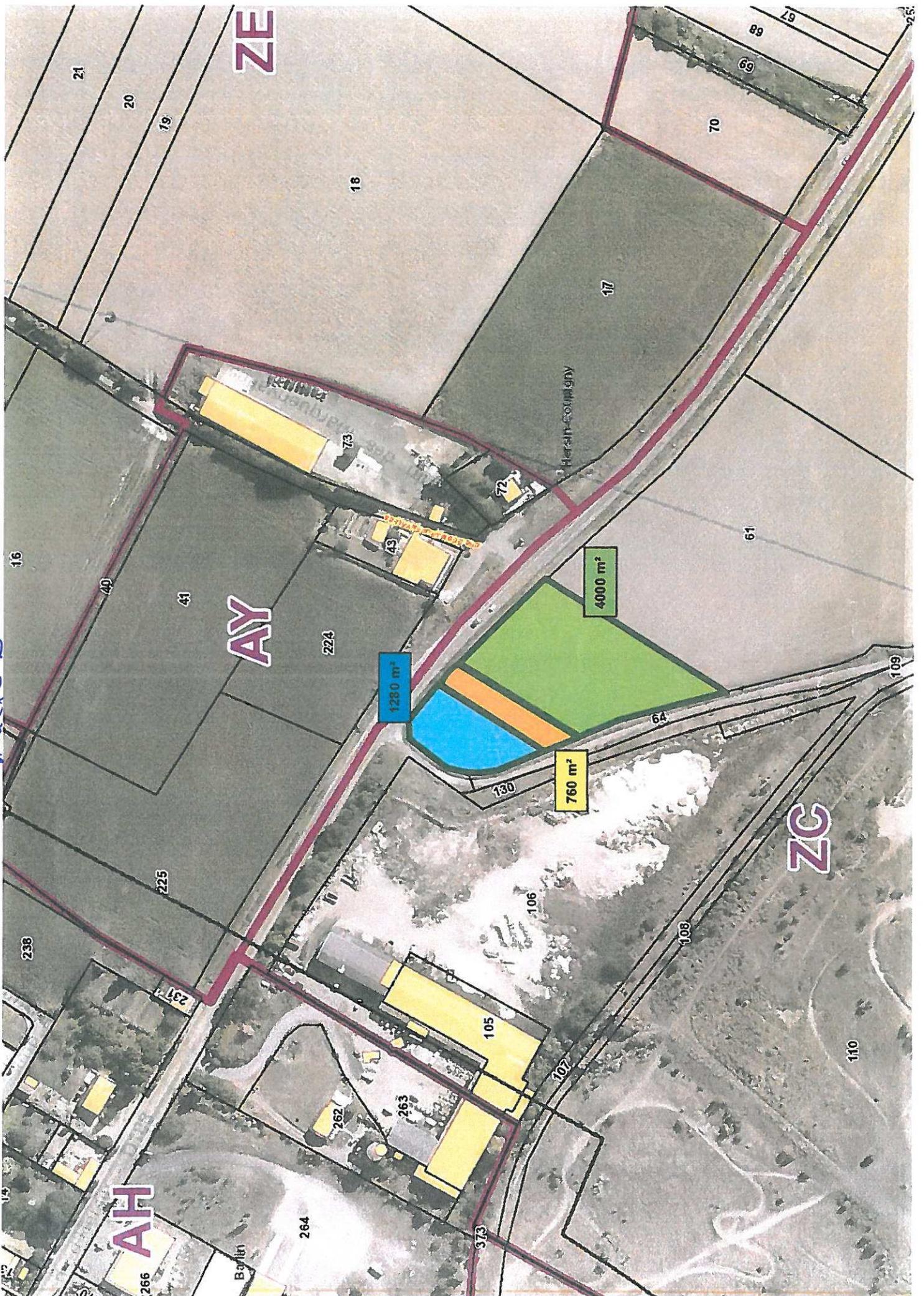
l'Écopa

F - CC

Chât. d'eau



Sheet 2



AH

AY

ZE

ZC

1280 m<sup>2</sup>

760 m<sup>2</sup>

4000 m<sup>2</sup>

1280 m<sup>2</sup>

760 m<sup>2</sup>

4000 m<sup>2</sup>

266

Boilin

264

262

263

373

107

108

110

109

64

130

61

17

70

69

29

21

20

19

18

28

Harsin-Coulongy





# Projet d'aire d'accueil des gens du voyage d'Hersin - Barlin

*M. X. 3 et 5*



Ploton

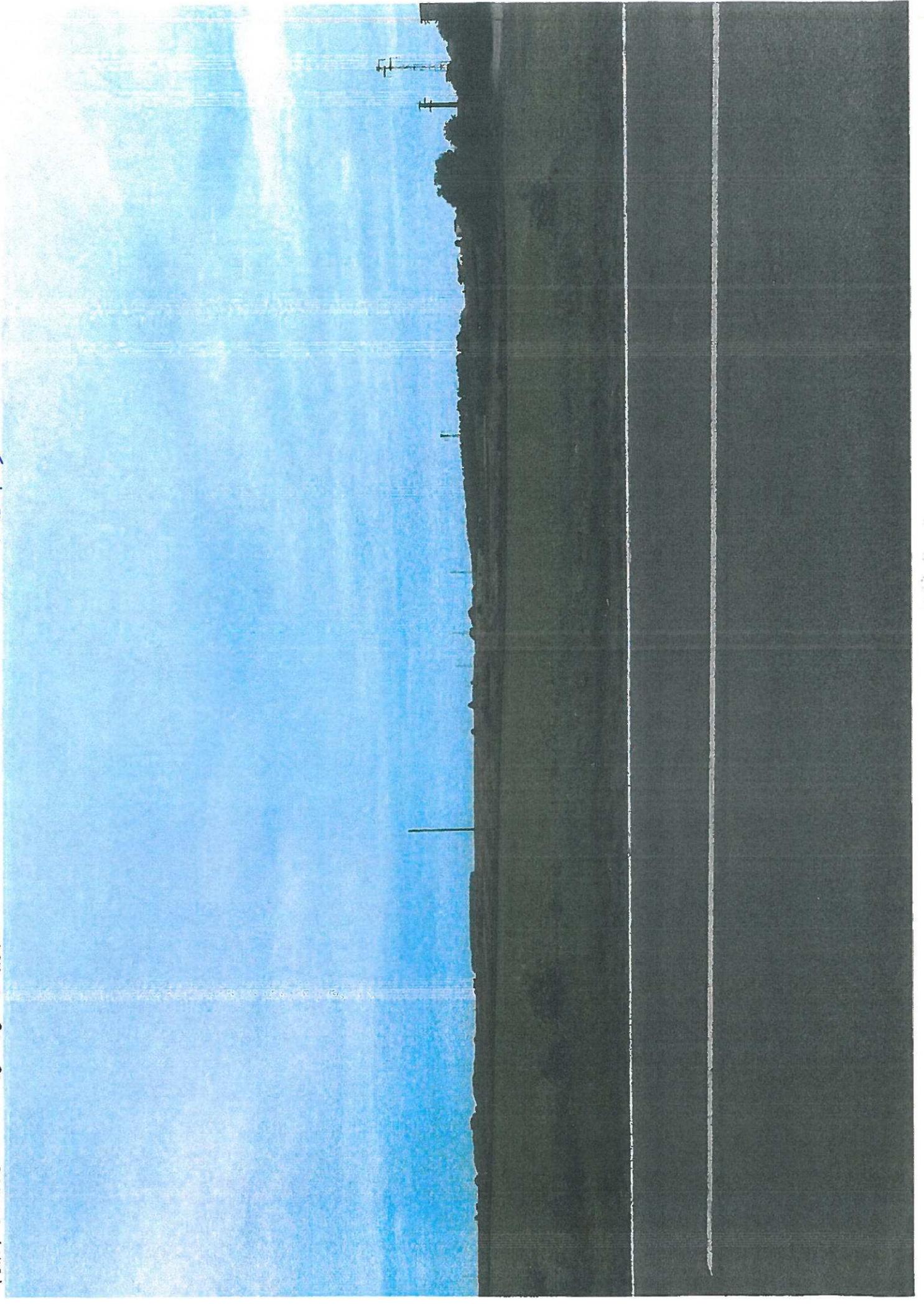
POINT DE VUE N 1 : ENTREE VILLE DE STELLIN LE 17.07.2015





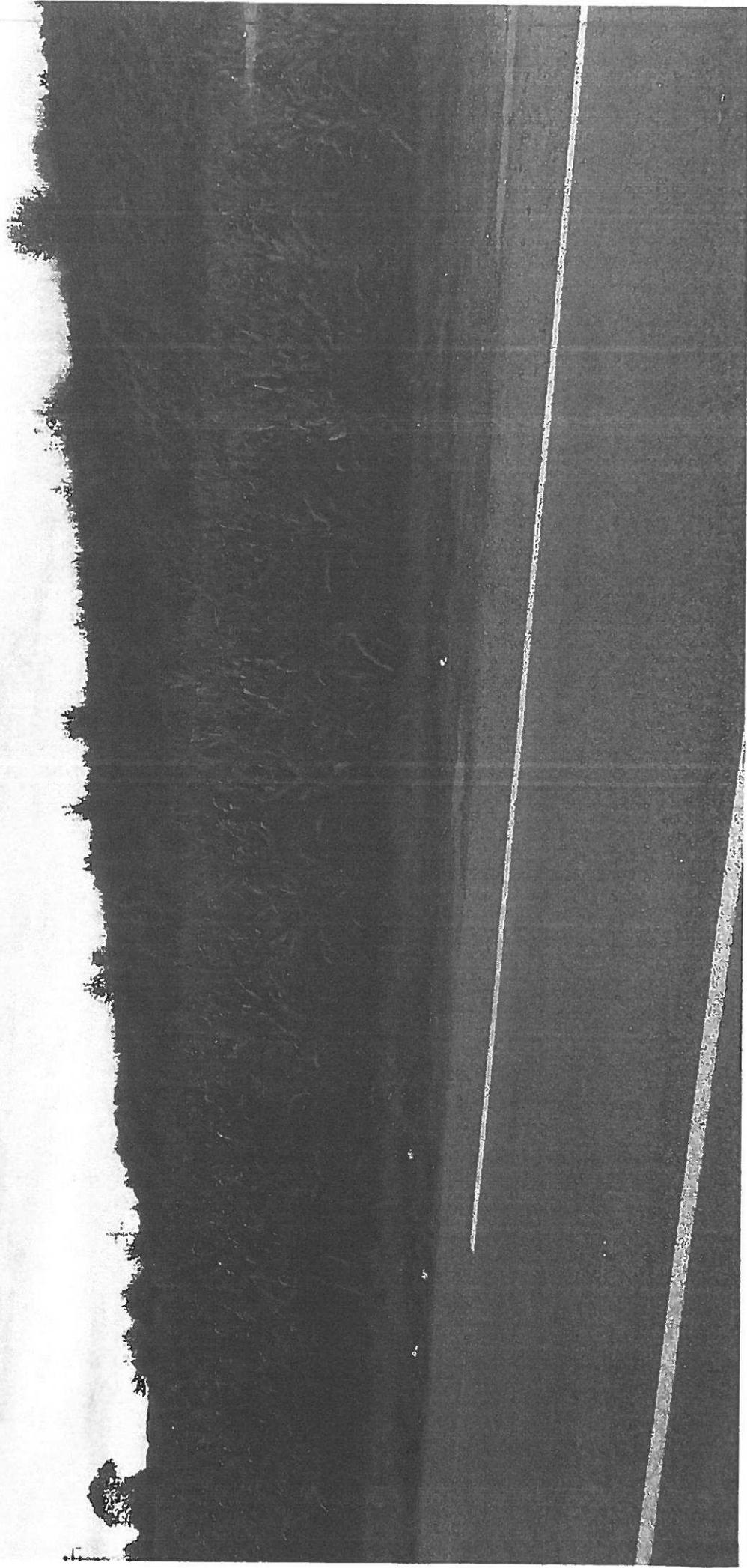
Photo 3

POINT DE VUE N° : 06 17.03.2015



POINT DE VUE N°4 LE 11 JUIN 2013

Photo 4



POINT DE VUE N 31519.01. 2013

Photo 5



POINT DE VUE N O LE 13.03 2015

Plots 6





# Projet d'aménagement d'une aire des Gens du Voyage HERSIN COUPIGNY

EMPLACEMENTS  
AVEC BÂTIMENTS SANITAIRES

LOCAL  
ACCUEIL

